

## Lieu et date

- Stade de la Blancherie, Delémont.
- Samedi 28 juin 2025

**Personne de contact :** Laurent Pantet ([laurent.pantet@icloud.com](mailto:laurent.pantet@icloud.com))

## Participation

Ces championnats sont ouverts à tous les athlètes. Les licences sont obligatoires et sont automatiquement validées à l'inscription en ligne. Il n'y a pas de contrôle de licence sur place

## Catégories et disciplines :

### U16W

80m – 600m – 2000m – 80m/haies – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Hauteur – Longueur – Perche – Triple saut

### U16M

80m – 600m – 2000m – 100m/haies – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Hauteur – Longueur – Perche – Triple saut

### U18W

100m – 200m – 400m – 800m – 3000m – 100m/haies – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Hauteur – Longueur – Perche – Triple saut

### U18M

100m – 200m – 400m – 800m – 3000m – 110m/haies – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Hauteur – Longueur – Perche – Triple saut

### U20W & WOM

100m – 200m – 400m – 800m – 3000m – 100m/haies – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Hauteur – Longueur – Perche – Triple saut

### U20M & MAN

100m – 200m – 400m – 800m – 3000m – 110m/haies – Poids – Disque – Javelot – Marteau – Hauteur – Longueur – Perche – Triple saut

## Horaire provisoire :

L'horaire provisoire suivant est présenté à titre indicatif. Seul l'horaire final qui sera disponible à l'issue des inscriptions sera valable pour la journée.

## Octroi du titre et maintien des épreuves

Le titre ANA/AJA et les médailles sont décernés aux 3 premiers athlètes licenciés dans une société ou un club de l'AJA ou de l'ANA, ou domiciliés dans l'espace géographique couvert par l'AJA.

Une discipline maintenue comptant moins de 3 athlètes au délai d'inscription pourra donner à un titre et à un podium, pour autant que le résultat obtenu par le vainqueur corresponde à au moins 90% de la limite de qualification aux championnats suisses de la catégorie de l'athlète pour les courses et 80% de la limite pour les concours. Se référer au tableau des minimas.

Les athlètes qui ne sont pas licenciés dans une société ou un club de l'AJA ou de l'ANA, ou domiciliés dans l'espace géographique couvert par l'AJA ne pourront prendre part aux finales que s'il reste des places après avoir qualifié tous les athlètes ayant droit au titre.

Toutes les disciplines avec au moins 1 inscription seront en principe maintenues. Si une annulation devait se présenter, les athlètes régulièrement inscrits dans les délais seront informés et pourront s'inscrire dans une autre discipline, et y participer avec toutes les conditions relatives à l'octroi du titre.

Les athlètes inscrits dans des disciplines où ils sont l'unique participant pourront toutefois demander de concourir dans une catégorie supérieure jusqu'au 25 juin à 20h00. Tout autre changement de discipline n'est pas autorisé.

## Concours de Hauteur et Perche

Il n'y a pas de hauteur minimale de départ. La progression est fixée comme suit :

Hauteur : U16W et plus âgées : de 5cm en 5cm jusqu'à 150cm, puis de 3cm en 3cm  
U16M : de 5cm en 5cm jusqu'à 170cm, puis de 3cm en 3cm  
U18M et plus âgés : de 5cm en 5cm jusqu'à 180cm, puis de 3cm en 3cm

Perche : La progression est de 10cm en 10cm

## Juges de concours

Chaque club de l'AJA a l'obligation de fournir des personnes qui devront apporter leur aide durant les concours, selon la règle ci-après :

1 à 3 athlètes inscrits ⇒ 1 juge de concours  
4 à 6 athlètes inscrits ⇒ 2 juges de concours  
7 à 9 athlètes inscrits ⇒ 3 juges de concours  
10 à 12 athlètes inscrits ⇒ 4 juges de concours  
13 à 15 athlètes inscrits ⇒ 5 juges de concours  
etc.

Pour les clubs membres du pool et pour les clubs de l'ANA, la règle est la suivante :

1 à 8 athlètes inscrits ⇒ 1 juge de concours  
9 à 16 athlètes inscrits ⇒ 2 juges de concours  
17 à 24 athlètes inscrits ⇒ 3 juges de concours  
etc.

Les inscriptions des juges de concours sont obligatoires, à l'aide du formulaire à disposition ([www.aja-athletisme.ch](http://www.aja-athletisme.ch)), à envoyer dûment complété (nom, prénom, année de naissance et éventuellement discipline de prédilection) au **plus tard le 16 juin 2025**, à l'adresse **[concours.aja@gmail.com](mailto:concours.aja@gmail.com)**

## Finances d'inscriptions et finances de garantie :

Catégorie	Inscription CHF	Garantie CHF
Simple femmes, hommes et U23	12.00	10.00
Simple U20	10.00	10.00
Simple U18 et U16	8.00	10.00

Le dépôt pour les finances de garantie est plafonné à CHF 120 par club.

Compte de l'AJA : **CH66 0078 9042 5533 2466 7**  
Association Jurassienne d'Athlétisme, 2942 Alle

## Inscriptions :

Délai d'inscriptions : **16 juin – 23h59**  
Inscriptions uniquement en ligne sur le site de Swiss Athletics

Les athlètes affiliés à un club hors AJA ou ANA, domiciliés dans l'espace géographique couvert par l'AJA, s'annoncent, après avoir réalisé leur inscription sur le site de Swiss Athletics, par mail à [concours.aja@gmail.com](mailto:concours.aja@gmail.com), en indiquant ; Nom, Prénom, N° de licence, Adresse de résidence complète. Sans cette information, l'athlète sera considéré comme invité.

## Hors délai :

Il n'est pas accepté d'inscription tardive

## Divers / Infos :

En fonction des directives sanitaires en vigueur le jour de la manifestation, certaines adaptations pourront être mises en place.